

Le Rieu

l'eau potable de Châteauneuf, Piégon et Mirabel
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Présidence : Laurent DONZET, *Président*.

Secrétaire de séance : Élisabeth TROLET.

Présents : Philippe CAHN, Laurent DONZET, Yves MOURRE, Serge ROUX, Élisabeth TROLET.

Absents excusés et représentés : /

Absents excusés : Jean-Philippe BRÉCHET

Absents : /.

Date de convocation du Comité syndical : 28 novembre 2019

Lieu : Mairie, 26110 Mirabel-aux-Baronnies

Nombre de délégués : 6. – *Quorum* : 4. *Présents* : 5

Extrait du registre des délibérations Délibération n° 2019-14 du 2 décembre 2019

Tarification – Taxe sur les prestations et redevance d'assainissement collectif

- Vu l'article 279 du Code Général des Impôts (CGI),
- Vu la réponse de Laurent LIVET, Inspecteur de l'Environnement auprès de la Direction Départementale des Territoires de Valence, qui confirme la nécessité de mettre en place la Tva sur de l'assainissement collectif sur sollicitation du Sivu du Rieu,

Monsieur le Président du Sivu du Rieu donne lecture d'un extrait de l'article 279 du CGI : « La taxe sur la valeur ajoutée est perçue au taux réduit de 10 % en ce qui concerne : Les taxes, surtaxes et redevances perçues sur les usagers des réseaux d'assainissement ».

De ce fait, la tva doit être appliquée sur la consommation des eaux usées, sur la prime fixe assainissement et sur la redevance modernisation des réseaux (collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau).

	Châteauneuf-de-Bordette		Mirabel-aux-Baronnies		Piégon	
	avant	Nouveau tarif	avant	Nouveau tarif	avant	Nouveau tarif
Consommation Ass	0,30 €	0,33 €	0,9 €	0,99 €	0,9 €	0,99 €
Prime fixe Ass	/	/	25 €	27,50 €	65 €	71,50 €
Redevance modernisation	0,15 €	0,17 €	0,15 €	0,17 €	0,15 €	0,17 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité,

- Modifie la tarification applicable pour les prestations et redevances d'assainissement collectif en y appliquant un taux de TVA de 10%.
- Dit que cette modification sera applicable à compter de la prochaine facturation, soit en février 2020, pour les consommations du 2^d semestre 2019.

Affiché le 12 décembre 2019

A Mirabel, le 2 décembre 2019

Le Président,
Laurent DONZET

